

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 12 juillet, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mercredi 6 juillet 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le mercredi 6 juillet 2022.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER, Patrice MECHE, Hervé PONDEMER.

Ont donné pouvoir :

Benoît BALAIS a donné pouvoir à Catherine CAILLY
Godwill BABALAO a donné pouvoir à Laëtitia BOISSEE
Valérie CATHERINE a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT
Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir à Nathalie BOUILLARD
Flavien DELÈTRE a donné pouvoir à Valérie DESQUESNE
Sylvain DELANGE a donné pouvoir à Hervé PONDEMER

Sylvain GASCOUIN a donné pouvoir à Alain LEQUERTIER
Jean-Daniel GOUDIER a donné pouvoir à Florence DUQUESNE
Brigitte LAIR a donné pouvoir à Patrice MECHE
Nadine LECHATILLIER a donné pouvoir à Jean ELISABETH
Anne ROELANDT a donné pouvoir à Patrick BILLARD

Absents excusés :

Isabelle LEPESTEUR
Angélique MOUROCCQ

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20220712-22_04727-DE
Date de télétransmission : 21/07/2022
Date de réception préfecture : 21/07/2022

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 3-3
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 16	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Patrick FENOUIL		
Le compte-rendu du conseil municipal du 23 mai 2022 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2022/083 – Conclusion d'un bail commercial 18B avenue du Général-de-Gaulle – Commune déléguée de Condé-sur-Noireau au bénéfice du preneur « La Clé des Champs »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code du commerce, notamment ses dispositions prévues aux articles L 145-1 à L 145-60, R 145-1 à R 145-11, R 145-20 à R 145-33, et D 145- 12 à D 145-19,
Vu le Décret n° 53-960 du 30 septembre 1953, réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal,
Considérant l'appel à projets lancé par la commune et le choix de la commission Développement Economique qui s'est porté sur une activité de commerce d'épicerie, crèmerie, fruits et légumes, ...

La commune est propriétaire du local situé 18 Bis avenue du Général de Gaulle (commune déléguée de Condé-sur-Noireau - section CC 0049) et Madame Katia LEBAS, gérante de la société LA CLEF DES CHAMPS a donné son accord au projet de bail commercial, tel que joint en annexe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- ∠ **APPROUVE** le bail commercial à conclure avec la Société « LA CLEF DES CHAMPS »,
- ∠ **AUTORISE** Madame le Maire à signer la promesse de bail, le bail définitif et tous les actes liés à ce dossier.

Extrait certifié conforme, à Condé-en-Normandie, le 12 juillet 2022

Le Maire,
Valérie DESQUESNE



Par délégation
Le Maire Adjoint
Pascal DALIGAULT